

Image not found or type unknown



## Cession activite liquidation judiciaire

Par **VERONIK\_old**, le **09/11/2007** à **15:53**

Bonjour,

Voilà aujourd'hui mon concubin règle des dettes de sa société SARL dont il était le gérant. Celle ci a été mise en liquidation judiciaire depuis 1998. Avec du passif et de l'actif.

Aujourd'hui en tant que salarié dans une entreprise il est relancé par des huissiers pour des dettes de cette société soit : co-emprunteur plus cautionnaire auprès d'une banque.

Que peut on faire?